



Immeuble Le Futura
109, avenue de Genève
74000 ANNECY
Tél : 04 50 67 62 64
secretariat.asso@espoir74.org
www.espoir74.org

Anancy, le 6 juin 2023

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire ESPOIR HAUTE-SAVOIE

Tenue le jeudi 1^{er} juin 2023

*Salle Saint-Martin - Mairie annexe de Seynod
74000 ANNECY*

L'association Espoir Haute-Savoie dite Espoir 74 a réuni son assemblée générale annuelle, en assemblée générale ordinaire, le jeudi 1^{er} juin 2023 à partir de 16h15, salle de réunion Saint-Martin à Anancy, commune annexe de Seynod.

Documents :

La convocation à l'assemblée générale a été envoyée par courrier signé du président du conseil d'administration, Jean-Rolland FONTANA, courrier daté du 5 mai 2023 ; cette convocation comportait l'ordre du jour, la demande de transmission de questions éventuelles, la mise à disposition des documents comptables et rapport d'activités, la possibilité d'utiliser un pouvoir, le rappel de renouvellement d'adhésion. Le présent procès-verbal est complété du document broché sous la forme d'une synthèse de 32 pages et comportant le rapport moral du président, le mot du directeur, le rapport d'activité de la directrice adjointe de la Résidence Arbre de Vie et le rapport d'activité de la directrice adjointe des Services Oxygène et du dispositif mobile, le rapport financier ; in fine, trois feuillets portaient successivement sur les deux Groupes d'Entraide Mutuelle parrainés par Espoir74 et sur l'UNAFAM, délégation départementale. Ce document broché et le document des comptes 2022 ont été distribués sur place.

L'ensemble des documents seront prochainement déposés sur le site Internet d'Espoir74 et resteront sur le site jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle ordinaire.

Le présent procès-verbal et le rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2022 resteront de façon permanente sur le site Internet : <https://espoir74.org/>

Ouverture de l'assemblée générale ordinaire : l'assemblée est ouverte à 16h15, Jean-Rolland FONTANA présidant cette séance, Hélène BLANCHET, secrétaire de l'association, assistée de Danielle BIANCO, secrétaire administrative, assurant le secrétariat de cette séance.

Quorum :

Présentiel avec droit de vote dont les 5 personnes morales et pouvoirs

Mmes et Mrs BEAUHAIRE, BERNARD, BLANCHET, CODER, COUTAZ, CRINQUETTE (1 seul), FONTANA (2 : signature pour vous et votre épouse ?), HAMONEAU, HONORE (2), MANEN, MORANDINI (2), MULLIEZ, MULOISE, OBRINGER, PERREY, PERROT (2), PRALUS (1 seul), RAYOT (1 seul), REY, THOMASSON (2)

Représentants des personnes morales : Mmes et Mrs CEZARD, GAUCHER, MATHIEU, PERREY, RIOTTON

Soit 30 présents et représentés

Au vu des listes de signatures recueillies et des pouvoirs reçus, le décompte suivant est établi :

Nombre d'inscrits pouvant voter : les 43 adhérents à jour de cotisations personnes physiques et les 5 personnes morales administratrices soit 48 mandats.

Rappel des règles statutaires, article 17 :

L'Assemblée Générale ne peut délibérer valablement que si le quart au moins des membres adhérents est présent ou représenté. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée est convoquée dans un délai de quinze jours et celle-ci peut délibérer valablement quel que soit le nombre des membres adhérents présents ou représentés.

Toutes les décisions de l'Assemblée Générale sont prises à la majorité simple des membres présents ou représentés....

Nombre de votants ayant signé les listes et nombre de pouvoirs reçus : 30 signatures adhérents et pouvoirs = 30 mandats valables au regard des 12 mandats exigibles pour cette assemblée générale (43 adhérents et 5 personnes morales)

Le quorum prévu par les statuts ayant été atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Participants invités présents

- Les salariés nouveaux depuis 2020 à 2023
- Marie-Noëlle POLLIER, adjointe au commissaire aux comptes, Jean-François MIRO, directeur Espoir74, Catherine GUIFFRAY-ROSSAT, directrice adjointe, Chantal CHEssel, directrice adjointe, Grégory ROSTAING, responsable administratif et financier, Nadège DELL'ORTO et Aurélie ESSELIN, chefs de service à la Résidence Arbre de Vie, Gaël DUBOIS et Anne BAUD-LAVIGNE, chefs de service Oxygène,
- Mmes et Mrs BIANCO, DROMARD, FARAMAZ, GARCIA, GENOUD, LOPES VALERIO, MODI-PERRET, PELLI, PERON, RASERA, CASTELLANO, PANISSET, VINOY
- Mmes et Mrs BOISSEAU, BETOU, BOUCHET, BUISSON, BUI XUAN PICCHEDDA, GRANJON, LAUFERON, MONIER, PESENTI, TARDY, VIGNE.

Assemblée générale ordinaire

Déroulement et décisions

1. Préalable aux discussions de l'assemblée générale

Le président dirige les débats et commence par décliner l'ensemble des personnes s'étant excusées

Madame	Katia	AMORETTI	Directrice AMAHC
Madame	Caroline	BATTAGLIA	Cabinet ACTENSO Innovations Solidaires
Monsieur	Thomas	BERRUX	Directeur APF France Handicap
Monsieur	Bernard	BOCCARD	Maire CRANVES SALES
Madame		BOUTELOUP-MASSOT	Directrice Adjointe DDETS
Madame	Miryam	CACHE	Présidente AAPEI EPANOU
Monsieur	Vincent	DELIVET	Directeur CHANGE
Monsieur	David	DLAVOET	Secrétaire Général Préfecture Haute-Savoie
Madame	Virginie	DUBY-MULLER	Députée de la Haute-Savoie
Monsieur	Pierre	GAUD	
Madame	Nadine	JACQUIER	Maire VILLE LA GRAND
Madame	Karine	JOLLIN	Directrice CREDIT COOPERATIF Centre d'Affaires ANNECY
Monsieur	Denis	KELLER	Directeur Général ALLER PLUS HAUT
Monsieur	Reynald	LEMAHIEU	Directeur Délégation ARS Haute-Savoie
Monsieur	Grégory	LEMAIRE	Directeur MDPH 74
Madame	Stéphanie	LE MOAL	Adjointe au Maire de REIGNIER-ESERY (en charge Solidarité)
Madame	Chrystèle	MARTINEZ	Directrice Départementale DDETS
Madame	Joëlle	PETIT-ROULET	Président ADIMC 74
Madame	Florence	QUIVIGER	Directrice EPSM 74
Madame	Véronique	RIOTTON	Députée de la Haute-Savoie 1ère circonscription
Madame	Isabelle	ROGUET	Maire PERS-JUSSY
Madame	Isabelle	RUIN	Directrice Centre Hospitalier ALPES LEMAN
Monsieur	Martial	SADDIER	Président Conseil Départemental Haute-Savoie
Monsieur	Adrien	VIOLLET	Responsable Programmes HAUTE SAVOIE HABITAT

2. Vote sur le PV de l'assemblée générale ordinaire 2022, résolution n°1

La parole est donnée à Dominique COUTAZ, vice-président ; il présente la première résolution relative à l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2022. Il est rappelé que ce PV a été adressé à tous les membres et qu'il est déposé sur le site Internet d'Espoir74.

Mis au vote, **le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.**

3. Les différents rapports

Ces différents rapports sont intégralement présentés sur le site Internet Espoir74 ; il n'y a donc pas lieu de les reprendre ici ; rappel de consultation : <https://espoir74.org/assemblee-generale>

- **Le rapport moral** : le président Jean-Rolland FONTANA présente le rapport moral, avec le bilan 2022 de l'association et les orientations 2023.

➤ Les rapports d'activité

❖ Rapport du directeur, Jean-François MIRO,

Insistance sur les grandes actions conduites en 2022 et qui seront poursuivies en 2023 :

- Participation active au Copil du CLSM et à son lancement,
- Nouveau contrat avec le prestataire Mille et Un repas pour nos deux EAM,
- Préparation du CPOM dont notamment divers audits en appui,
- Groupe de travail pour le cahier des charges de la rénovation/extension de l'EAM Arbre de Vie,
- Mobilisation pour les Couleurs de l'Accompagnement
- Audit interne du système d'information
- Suivi de l'opération construction et équipements de l'EAM La Tournelle

❖ Rapport de la directrice adjointe des services Oxygène :

- Pour les services Oxygène :

Présentation de la dynamique de travail au sein des services à l'égard des contraintes qui nous incombent : « On ne peut pas toujours les choisir mais on peut choisir comment s'en servir ». Cela consiste à saisir certaines contraintes administratives comme des opportunités pour travailler avec les équipes de professionnels, redonner du sens, s'interroger sur ses pratiques et trouver des repères communs.

L'appropriation de SERAFIN-PH, nouvelle nomenclature pour quantifier et qualifier l'activité des établissements et services médico-sociaux qui était peu attractive et qui a été utilisée pour repenser des pratiques professionnelles. La mise en place de niveaux d'accompagnements pour les personnes accompagnées pour mieux répartir les accompagnements par professionnels, en fonction de certains critères générateurs de temps passé auprès des personnes et optimiser le fonctionnement en file active.

- Pour le DMpsy 74

Présentation de ce service récent et novateur dans sa mission de soutien aux professionnels en difficulté dans l'accompagnement ou la prise en charge de personnes adultes ou jeunes majeures ayant des troubles psychiques. Accent porté sur l'intérêt du soutien de ce service qui permet d'envisager d'autres pistes de travail ou de se rassurer sur les compétences des équipes, les paradoxes entre les attentes des demandeurs et les modes d'intervention du DMpsy qui a aussi des attentes auprès des demandeurs en termes de réflexion, co-construction, co-élaboration.

❖ Rapport de la directrice adjointe de la Résidence Arbre de Vie (brève synthèse)

Les professionnels de la résidence se questionnent de plus en plus sur la question de la participation des résidents à leur vie au sein de l'institution mais aussi plus globalement à leur vie en général, les choix qu'ils peuvent faire pour eux même, leurs choix relationnels, leur participation sociale.

En effet suite à un accident de la vie, d'une maladie dégénérative, c'est la possibilité d'action sur soi et son environnement qui est la première attaquée.

Les personnes n'ont souvent plus la capacité physique d'accéder à ce qu'ils veulent faire ou obtenir. Ce n'est pas une raison pour leur ôter aussi la possibilité de faire des choix, de prendre des décisions mais aussi de décider pour eux comment ils peuvent être accompagnés au quotidien.

La vie institutionnelle est malheureusement aussi porteuse de cela pour des raisons d'organisation collectives.

Nous restons donc attentifs au plus près à la participation active des personnes sur leurs choix de vie : projet personnalisé de plus en plus accompagné, activités choisies par eux, commissions diverses sur la vie institutionnelle pour donner son avis, organisation

d'évènements au sein de l'établissement en y invitant du public extérieur, et depuis l'an dernier accompagnement à la vie citoyenne au travers de rencontres avec la vie locale (politiques, participation aux actions organisées par la mairie et surtout aux élections). Un questionnaire est en cours de travail pour évaluer ce qui peut encore être amélioré.

➤ **Les rapports financiers**

- ❖ Le responsable administratif et financier, Grégory ROSTAING présente les comptes consolidés d'Espoir74 : Il est d'abord rappelé que ce PV ne reprend pas les comptes consolidés remis matériellement lors de l'assemblée générale et déposés dans leur intégralité sur le site avec les commentaires du commissaire aux comptes. Il a été souligné :
 - Le résultat consolidé de 97 122€ dont 83 772€ pour les services Oxygène, -148 703€ pour Arbre de Vie, 156 194€ pour le DMPsy ;
 - Les charges les plus représentatives : 5 104 049€ de charges de personnel, 1 142 602€ pour les autres achats et charges externes, 263 796€ pour les amortissements et 528 593€ pour les provisions et fonds dédiés ;
 - Enfin, la trésorerie est à peu près similaire à celle de l'exercice précédent à hauteur de 1 287 403€.
- ❖ La trésorière Agnès BEAUHAIRE présente les comptes de l'association
 - Comme les années précédentes, près de la moitié du budget est consacrée aux logements loués pour les personnes accompagnées ;
 - Les produits 2022 sont exceptionnellement en très forte hausse ; cela provient du leg de la succession Tavernier, 68 714€ en 2022 contre 28 774€ en 2021 ;
 - Avec 63 598€ de charges, il est dégagé un excédent de 5 860.39€
 - Il est aussi rappelé la valorisation du travail des bénévoles à hauteur de 69 202€.
- ❖ Intervention de Mme POLLIER représentant M. CHALVIN, commissaire aux comptes : sur la base du rapport transmis et déposé sur le site Internet, il est précisé : « nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels ». Mme POLLIER présente ensuite le rapport spécial sur les conventions réglementées ; elle fait part de l'absence de nouvelles conventions et du seul renouvellement de la convention concernant la rémunération du directeur, Jean-François MIRO, s'élevant à 72 394€ y compris un avantage en nature brut de 2 828€.

4. Vote des résolutions

❖ **2^{ème} RÉSOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport moral du Président pour l'association et des rapports d'activité du Directeur et des directrices adjointes pour les services et établissement, approuve les actions réalisées en 2022 et projetées en 2023. **Cette résolution est votée à l'unanimité.**

❖ **3^{ème} RÉSOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance d'une part du rapport de gestion des établissements et services et de l'association, d'autre part du rapport du

commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31/12/2022 approuve les comptes et rapports et donne quitus au Conseil d'Administration d'Espoir Haute-Savoie pour sa gestion au cours de l'exercice. **Cette résolution est votée à l'unanimité.**

❖ **4^{ème} RÉSOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter l'excédent des seuls comptes de l'association d'un montant de 5 860.39€ en réserves. **Cette résolution est votée à l'unanimité**

❖ **5^{ème} RÉSOLUTION :**

La cotisation des adhérents pour l'exercice 2023-2024 est maintenue à 15€ pour une personne seule et portée à 25€ pour un couple. **Cette résolution est votée à l'unanimité**

❖ **6^{ème} RÉSOLUTION :**

L'assemblée générale ordinaire renouvelle les mandats de Agnès BEAUHAIRE, Hélène BLANCHET, Jean CRINQUETTE et proroge le mandat des associations AATES, SYNAPS CL74 et ATMP. **Cette résolution est votée à l'unanimité**

5. Interventions diverses

Espoir74 parraine deux GEM, aussi la parole leur est donnée ; c'est Jean CRINQUETTE, trésorier-adjoint qui procède à la lecture du mot du **GEM Au P'tit Vélo** et Agnès BEAUHAIRE, trésorière, à celui du **GEM Le Lien Qui Fait du Bien**


Compte tenu des liens privilégiés avec cette association, **Christophe CEZARD s'exprime enfin au nom de l'UNAFAM** (le texte complet est inséré dans le document des rapports déposé sur le site Internet d'Espoir74). Cependant, c'est une véritable alerte sur la situation, jugée catastrophique par l'UNAFAM, des établissements publics et privés de psychiatrie en Haute-Savoie qui est adressée au public de cette assemblée générale.

Conclusion : en l'absence de questions supplémentaires, Jean-Rolland FONTANA remercie les personnes présentes de leur participation et invite les membres du conseil d'administration à se réunir immédiatement. L'assemblée générale ordinaire est close à 18h15.

HORS ASSEMBLEE GENERALE

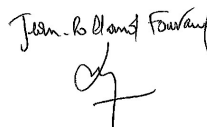
Tout à fait hors assemblée générale, Jean-Rolland FONTANA a pris la parole pour rendre hommage à Jean-François, Directeur de l'association et des services depuis 1983.

La secrétaire de l'assemblée



Hélène BLANCHET

Le président de séance



Jean-Rolland FONTANA